

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3823 - MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020

COVID-19

Moins d'élèves dans les salles de classe

Les mesures barrières contre la pandémie du coronavirus, notamment la distanciation physique et l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes impliquent de réduire les effectifs dans des salles de classe, ce qui favorise un meilleur encadrement pédagogique.

« Les effectifs pléthoriques sont en partie la cause des échecs et des déperditions scolaires ; car un enseignant qui dispense le cours dans une classe de plus de cent élèves éprouve des difficultés pour les évaluer et les suivre correctement », explique un pédagogue.

Page 5



Une classe non pléthorique en cette période d'état d'urgence sanitaire

SANTÉ PUBLIQUE

Sylvain Villiard défend son bilan à la tête du CHU



Sylvain Villiard

L'ancien directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), Sylvain Villiard, a indiqué que durant son mandat à la tête de cette structure sanitaire, de nombreuses réalisations ont été accomplies.

Au nombre de celles-ci, il cite la disponibilité des réactifs, la suppression des frais des commissions illégales, l'assainissement de la dette des fournisseurs et la pérennité des médicaments à la pharmacie.

Page 3

EDUCATION

La Lékoumou première au BEPC

Le département de la Lékoumou a réalisé un taux de réussite de 79,60% au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) détrônant ainsi la Cuvette-ouest qui a occupé la première place l'année passée.

Sur 99.236 candidats, il y a eu 55290 admis, soit un taux de réussite de 55,62%. Malgré la pandémie du coronavirus, cette année l'on note une hausse de 2,80% comparativement à 2019 où le taux était de 53,25%.

Page 5

AFRIQUE CENTRALE

Les chefs d'Etat vont statuer sur les projets intégrateurs de la CÉMAC

A la faveur de la table ronde qui sera organisée du 16 au 17 novembre prochains à Bruxelles en Belgique, sous la supervision du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CÉMAC) vont statuer sur les douze projets intégrateurs

retenus. Présentant le rapport annuel 2019, le secrétaire permanent du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac, Michel Cyr Djena Wembou, a déclaré que plus de 2563,4 milliards FCFA seront mobilisés pour la réalisation de ces projets.

Page 3

Éditorial
Confiance

Page 2

ÉDITORIAL

Confiance

Dans le moment très particulier que nous vivons tous, où la pandémie du coronavirus semble reprendre comme on dit « du poil de la bête » au point de faire craindre un reconfinement général des peuples sur les cinq continents rien, du moins le pensons-nous, n'est plus important pour les pays comme le nôtre que de garder confiance dans l'avenir. Et, par conséquent, de tout faire pour que la société civile ne se replie pas sur elle-même ou, ce qui serait bien pire, en vienne à descendre dans la rue dans l'espoir fou de contraindre l'Etat à abaisser les mesures dites « barrières » qui sont en réalité le dispositif le plus sûr pour combattre la Covid-19.

Faire en sorte que chacune et chacun puissent vaquer librement à ses occupations tout en se protégeant contre le mal insidieux qui menace la société tout entière est certainement la seule façon de nous sauver individuellement et collectivement. Mais cela n'est et ne sera possible sur le long terme – car tout indique aujourd'hui que la lutte contre la pandémie sera longue, très longue – que si le peuple congolais dans son ensemble se mobilise et donc respecte les règles édictées par les pouvoirs publics pour le protéger tout en poursuivant la longue marche vers le développement dont dépendront les progrès à venir.

Dans un tel contexte il importe au plus haut point que l'Etat, à travers le gouvernement et ses services publics, incite les citoyens où qu'ils vivent et travaillent à agir, à œuvrer de mille et une façons pour maintenir les activités dont dépend plus que jamais notre destin national. Mais il revient aussi et peut-être même surtout aux élus de la République, qu'ils soient membres d'une des deux chambres du Parlement ou membres des conseils départementaux et municipaux, de faire entendre clairement la voix de la raison sur toute l'étendue du territoire national. C'est, en effet, de cette coordination que naîtra, ou plutôt que se confortera la volonté collective affichée aujourd'hui de gagner la bataille générée par le coronavirus.

N'oublions jamais, dans le contexte très particulier créé par la pandémie, que si nous avons pu nous relancer au sortir des terribles événements de la fin du siècle précédent c'est précisément parce que l'unité nationale s'est imposée à chacun de nous comme un impératif catégorique et donc incontournable.

Les Dépêches de Brazzaville

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La Banque postale et le Figa nouent un partenariat pour soutenir les PME

La Banque postale du Congo a paraphé, le week-end dernier à Brazzaville, une convention de partenariat avec le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa), visant à soutenir les Petites et moyennes entreprises et les artisans (PMEA).



Armel Fridelin Mbouloukoué et Calixte Médard Tabangoli signent le partenariat. Photo Adiac

La convention de partenariat vise à donner un coup de pouce aux très petites, petites et moyennes entreprises. Un secteur porteur de croissance et générateur d'emplois, dont l'objectif est de contribuer, tant soit peu, au renforcement de la diversification de l'économie nationale.

D'après les termes de ce partenariat, le Figa devrait mobiliser un financement à titre de prêt et ensuite ouvrir des lignes de crédits à la Banque postale du Congo, au profit des très pe-

titives, petites et moyennes entreprises et artisans. Celle-ci assurera le transfert de fonds aux PME sélectionnées, ainsi que le suivi des remboursements.

« Le Figa va ouvrir des lignes de crédit à la Banque postale du Congo à titre de crédits pour garantir le financement des entreprises et de l'artisanat. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de promouvoir l'entrepreneuriat congolais », a précisé le directeur général de la Banque postale du Congo,

Calixte Médard Tabangoli.

Pour sa part, le directeur général du Figa, Armel Fridelin Mbouloukoué, a souligné que la signature de cet accord est le début de la mise en œuvre d'un grand projet visant la promotion du secteur des PME.

« Ce jour marque le début de l'opérationnalisation du Figa-PMEA. Ce dispositif porté par le ministre des PME et voulu par le président de la République vise à apporter une réponse concrète à la problématique d'accès aux financements des très petites, petites et moyennes entreprises et des entreprises artisanales », a-t-il indiqué.

Armel Fridelin Mbouloukoué a, par ailleurs, salué la collaboration naissante avec la Banque postale du Congo. Une structure bancaire qu'il estime être l'un des partenaires financiers stratégiques pour bien accompagner le processus d'implémentation du Figa-PMEA.

Firmin Oyé

« Le Figa va ouvrir des lignes de crédit à la Banque postale du Congo à titre de crédits pour garantir le financement des entreprises et de l'artisanat. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de promouvoir l'entrepreneuriat congolais »,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

Sylvain Villiard dresse le bilan de son action à la tête du CHU-B

Parmi les réalisations concrétisées par le directeur général sortant du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) figure la suppression des commissions illégales par décision du conseil d'administration ayant permis d'orienter 20% du budget, soit 1,2 milliards vers les services cliniques, a expliqué Sylvain Villiard lors d'une conférence de presse tenue le 8 septembre dans la capitale.

Dans le cadre du management hospitalier, l'ex-directeur général du CHUB a rendu disponibles les réactifs, supprimé les frais de commissions illégales par décision du conseil d'administration, assaini la dette de fournisseur par son transfert à la Caisse congolaise d'amortissement. Les ruptures de stock de produits à la pharmacie de la structure hospitalière ont également connu une amélioration. « Nous avons assaini des pratiques financières et comptables. Nous avons pu rediriger 20% du budget, soit 1,2 milliard, vers les services cliniques », a indiqué le directeur général sortant du CHU-B.

A en croire Sylvain Villiard, le projet médical priorisé vient préciser la vision du CHU-B sur le long terme, et permettra la mise en place des investissements dans l'immobilier et les équipements médicaux du prêt de la Banque des Etats de l'Afrique centrale. De même,



Le directeur général sortant du CHU-B lors de la conférence de presse

la numération incitative augmentant l'offre de soins au Congo a été également adoptée par le conseil d'administration et sera implantée avec

l'aide de la Banque postale du Congo. La sécurisation des ressources financières par la mise en place d'un comité d'approvisionnement et la res-

structuration de la cellule des marchés.

Afin de mieux gérer les ressources humaines, un guide de recrutement a été élaboré

pour optimiser le recrutement. Un nouveau statut a été adopté ainsi qu'un nouvel organigramme déclinant deux directions : l'une en charge des services techniques, l'autre pour l'enseignement et la recherche. Par ailleurs, l'ex-directeur général du CHU-B, est parvenu à épurer la liste des employés par une analyse rigoureuse des structures de postes et a mis en place un buffet d'urgence dans plusieurs services, un comité sur les infections nosocomiales et une politique sur les médicaments génériques afin d'amoinrir leurs coûts.

Nommé à la tête du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) le 7 janvier 2019 suite à un contrat de trois ans conclu entre cette structure et l'Unité de santé internationale de Montréal au Canada, Sylvain Villiard quitte ses fonctions au nom de la reconfiguration de l'assistance technique, selon les autorités du Congo.

Fortuné Ibara

INTÉGRATION RÉGIONALE

La Cémac en quête de plus de deux mille cinq cents milliards FCFA

Les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) vont organiser les 16 et 17 novembre prochains, à Bruxelles en Belgique, une table ronde sous les auspices du président de la République du Congo. Cette rencontre aura pour objectif de mobiliser près de 2563,4 milliards francs CFA pour financer les projets intégrateurs de la sous-région.

« Les chefs d'Etat ont demandé au Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac) de prendre des dispositions nécessaires pour la mobilisation des partenaires techniques et financiers. Je peux vous assurer que contrairement à ce que l'on pourrait reprocher dans la préparation des tables rondes, cette fois-ci, le cahier des participants est prêt, une note conceptuelle a été établie sur chacun de ces projets avec une étude technique pour justifier le degré de maturité des projets », a rassuré le secrétaire permanent du Pref-Cémac, Michel-Cyr Djiena Wembou, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du rapport annuel 2019 du programme des réformes. A la lumière des conditions de maturité, douze projets

remplissant des critères internationaux ont été retenus, a indiqué le secrétaire permanent. Il s'agit entre autres, de la mise en place au sein de l'espace Cémac des infrastructures de base : transport, électricité et télécommunications, sans lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable. Ces projets intégrateurs prennent également en compte les leviers critiques de compétitivité des économies modernes que constitue le développement du capital humain.

Notons que le choix de mettre l'accent sur les infrastructures de base s'explique du fait que la faiblesse de celles-ci est la principale contrainte à une croissance élevée au sein de l'espace Cémac et à la mise en œuvre effective de la politique d'intégration. La Cémac est la communauté économique la moins dotée en infrastructures et la moins intégrée sur le continent d'où la nécessité de développer les infrastructures pour libérer ses immenses potentialités et favoriser

son intégration.

L'Afrique centrale a connu des performances économiques globalement satisfaisantes au cours des quinze dernières années. Mais la croissance demeure fragile et peu inclusive, car très dépendante de la production pétrolière et d'autres matières premières. Les questions de gouvernance, tout autant que les difficultés d'approvisionnement en eau et en énergie ainsi que les faibles communications internes ne permettent pas encore l'émergence d'un

secteur privé compétitif indispensable à l'installation d'une croissance durable et inclusive.

En raison des lenteurs administratives enregistrées au niveau de la facilitation des transports et du commerce, le système des transports ne joue pas son rôle de moteur du développement économique des États et de l'intégration régionale. Le commerce intra régional global reste, pour ces mêmes raisons, relativement faible (environ 3%). Pour relever les défis de l'intégration et mettre à profit les immenses potentialités, les chefs d'Etat ont adopté la vision « 2025 » dont l'objectif est de « faire de la Cémac un espace économique intégré émergent où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain. »

« Les chefs d'Etat ont demandé au Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac) de prendre des dispositions nécessaires pour la mobilisation des partenaires techniques et financiers. Je peux vous assurer que contrairement à ce que l'on pourrait reprocher dans la préparation des tables rondes, cette fois-ci, le cahier des participants est prêt, une note conceptuelle a été établie sur chacun de ces projets avec une étude technique pour justifier le degré de maturité des projets »

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES EN REPUBLIQUE DU CONGO, DIT TELEMA

Convention de financement n° AFD CCG 1117 01 B
cices (2019 et 2020).

La politique générale du Gouvernement de la République du Congo et du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) en matière d'action sociale, s'inscrit aujourd'hui dans l'atteinte des OMDs intégrant de manière transversale la réduction de la pauvreté. L'appui constant aux initiatives d'autonomisation économique et productive des populations vulnérables constitue donc l'une des priorités du MASAH.

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo (dit TELEMA « debout » en lingala), mis en œuvre par le MASAH avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) a comme objectifs :

- le renforcement des capacités d'intervention et de pilotage du MASAH tant au niveau central que décentralisé, afin de lui permettre de mettre en œuvre dans la durée les dispositifs testés dans le cadre du projet ;
- la définition, l'élaboration et la mise en œuvre, à une échelle pilote, d'un ensemble de mesures destinées à permettre l'autonomisation économique des populations vulnérables ;
- la construction et la mise en œuvre d'un système national d'information sur l'action Sociale.

Le projet TELEMA à l'intention d'utiliser une partie des ressources du projet pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de service d'expertise d'un cabinet d'audit, pour la réalisation des audits financiers et comptables de deux (02) exer-

OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'objectif de l'audit des états financiers du projet est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet au 31 décembre de chaque année et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées. A cet effet, le cabinet mènera les diligences nécessaires pour la réalisation des audits financiers et comptables du projet.

QUALITÉ DE L'AUDITEUR :

Le cabinet d'audit doit être enregistré et régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national. Le cabinet doit jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit des projets de développement, notamment ceux financés par les partenaires au développement.

DUREE DE LA MISSION :

La mission durera un (1) mois à raison de deux semaines par exercice.

La Coordination du projet TELEMA invite par conséquent les cabinets intéressés à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment, le dossier administratif, les références

concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, la disponibilité du personnel clé, etc. Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications requises sera établie. La sélection du cabinet se fera par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et coût (SFQC). Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 9h 30 à 14h 00.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 25 septembre 2020 à 14h 00, sous pli fermé, avec la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du projet TELEMA », à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Ex bureau de solde, derrière le Ministère de la justice, à proximité du Commissariat Centrale, au Centre-ville.

Tél. : 05 558 89 93 / 06 860 36 22 / 06 574 63 87



VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

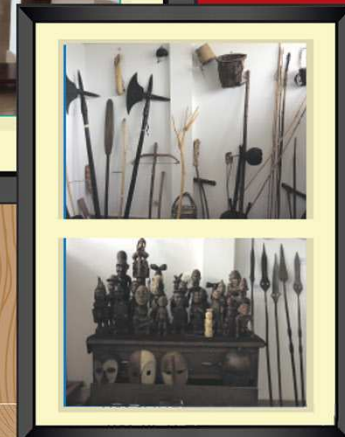
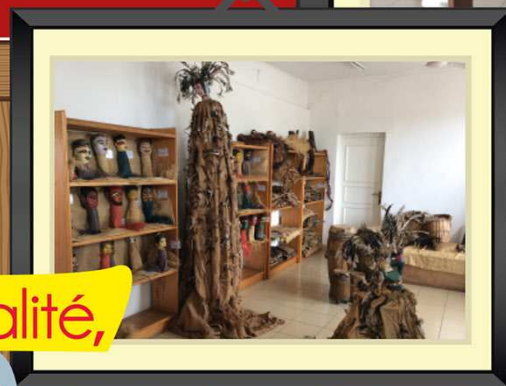
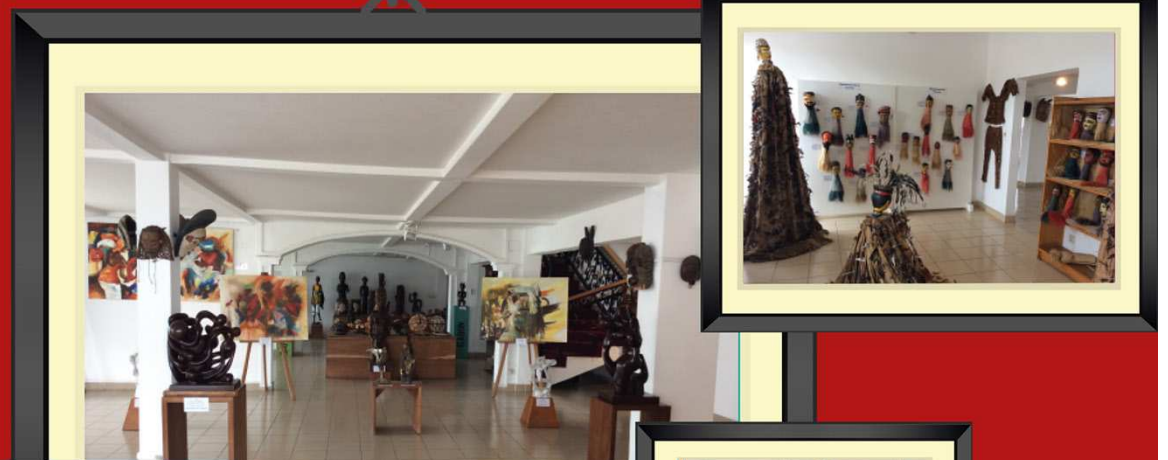
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EXAMENS D'ÉTAT SESSION 2020

La Lékoumou en tête au BEPC

Le département de la Lékoumou a réalisé un taux de réussite de 79,60% au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) détrônant ainsi la Cuvette-ouest qui a occupé la première place l'année passée.

Sur 99.236 candidats inscrits, il y a eu 55290 admis soit un taux de réussite de 55,62%. Malgré le contexte pandémique, cette année l'on note une hausse de 2,80% comparativement à l'année passée où le taux de réussite était de 53,25%.

Classement par département

Lékoumou 79,60%
Cuvette ouest 78,68%
Cuvette 72,80%
Plateaux 63,53%
Niari 62,33%
Bouenza 59,56%
Pool 59,05%
Sangha 57,82%
Kouilou 56,24%
Brazzaville 53,65%
Pointe-Noire 52,79%
Likouala 46,76%

Les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire qui étaient respectivement huitième et dixième lors de la session 2019 du BEPC ont régressé cette année.

R.M.

Plus de six mille admis au baccalauréat technique

La direction des examens et concours techniques et professionnels a publié, le 7 septembre, les résultats du baccalauréat, deuxième tour, dont le nombre d'admis est de 6777 sur l'ensemble du territoire national.

Selon les statistiques officielles, au cours de l'année scolaire 2019-2020, 17894 candidats étaient inscrits au baccalauréat technique. Au premier tour, 6835 candidats ont été déclarés admissibles. Parmi eux, 6777 ont décroché l'examen à l'issue du deuxième tour et 52 candidats ne se sont pas présentés pour les épreuves d'admissibilité. Au total, pour cette année, 9627 candidats sont admis au baccalauréat technique, soit un pourcentage de 55,44 % sur l'ensemble du territoire. Comparativement à l'an dernier (2018-2019), ce pourcentage est légèrement en hausse de 1,28% alors que le total d'admis se chiffrait à 8068.

Outre le bac technique, les résultats du brevet de technicien forestier sont performants, le taux d'admission est de cent pour cent.

Par ailleurs, au niveau des Centres de formation d'apprentissage, notamment l'option des métiers et celle des bâtiments, 492 candidats sont admis sur 511 inscrits à l'examen.

« Depuis quatre ans les statistiques témoignent l'intérêt qu'accordent les enseignants à la formation et le dévouement des élèves. Les effets de la Covid-19 ont été corrigés grâce aux efforts du ministère de tutelle », a indiqué Joseph Moukila, directeur des examens et concours techniques et professionnels.

Fortuné Ibara

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

EDUCATION

La Covid-19 résout le problème de pléthore dans les salles de classe

Les mesures barrières contre la pandémie du coronavirus, notamment la distanciation physique et l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes conduisent au respect des effectifs dans des salles de classe comme le veut la norme pédagogique.

L'explosion de la population scolaire et l'insuffisance des structures d'accueil posent d'énormes problèmes au système éducatif. Les pléthores qui font que les salles se retrouvent avec plus de cent-quarante élèves, dans certains cas, en sont la conséquence. Disposant d'un impact sur l'encadrement pédagogique, cette réalité est observable de l'école primaire à l'université. « Les effectifs pléthoriques sont en partie la cause des échecs et des pertes scolaires; car un enseignant qui doit préparer le cours, le dispenser pour ensuite évaluer les élèves et procéder à la correction risque de ne pas s'en sortir dans une classe de plus de cent élèves », explique un pédagogue avant de souligner qu'une salle de classe dans laquelle les élèves sont entassés favorise la tricherie et peut empêcher un enseignant de circuler pour contrôler les élèves et s'assurer qu'ils comprennent le message dicté.

Approche de solution avec la Covid-19

Pour éviter la propagation de la pandémie, la Coordination nationale en charge de riposte a défini plusieurs mesures barrières depuis la déclaration du premier cas dans le pays le 14 mars dernier. Pas de rassemblement de plus de cinquante personnes et l'observation de la distanciation physique. En milieu scolaire, la décision est tombée à pic pour résoudre le problème des effectifs pléthoriques qui constitue une épine ralentissant la bonne marche de l'école congolaise qui a amorcé une grande mutation, notamment pendant le confinement à travers les mécanismes mis en



Une classe non pléthorique en cette période d'état d'urgence sanitaire

place pour assurer la continuité pédagogique.

L'expérimentation a été faite lorsque les élèves en classe d'examen ont repris cours en juin dernier. « La covid-19 nous a rappelé à l'ordre la législation scolaire en vigueur dans notre pays et conforme aux normes de l'Unesco qui prévoit qu'une salle de classe ne devrait pas dépasser vingt-cinq élèves », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, lors d'une conférence de presse, tenue récemment à Brazzaville, sur les modalités de la rentrée scolaire prévue le 12 octobre, au titre de l'année 2020-2021.

Éclatement des classes

Pour concilier respect des mesures barrières et reprise des cours, les classes pléthoriques seront éclatées de sorte à ne pas dépasser le nombre requis. Et, il est possible de faire en sorte que ceux qui sont en classe

d'examen aient cours lundi, mardi et vendredi. Ceux en classe de passage, mardi, jeudi et samedi. Les inspecteurs pédagogiques murissent les réflexions sur la question. « Il faut une approche pédagogique adaptée à la situation pandémique », a fait savoir le ministre Anatole Collinet Makosso.

Éviter la marche-arrière

Une fois les solutions aux problèmes de pléthores trouvées et appliquées, dans ce contexte pandémique, les pouvoirs publics devraient tout faire pour maintenir le cap, ne pas revenir en arrière même après la pandémie de Covid-19. Ce qui permettra de résoudre durablement quelques problèmes auxquels le système éducatif est confronté : échec, déperdition, tricherie, faible suivi dans l'encadrement pédagogique liés en partie aux effectifs pléthoriques dans les salles de classe.

Rominique Makaya

CRISE MALIENNE

La CEDEAO exige un président de transition civil

Les dirigeants d'Afrique de l'Ouest réunis le 7 septembre à Niamey, au Niger, ont décidé de donner huit jours à la junte militaire au pouvoir au Mali pour désigner un président et un Premier ministre de transition.

Dans un communiqué lu à l'issue de leur sommet, les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont précisé que ce président et ce Premier ministre devaient être des civils. Pour maintenir la pression sur les militaires ayant renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta, la CEDEAO n'a pas levé les sanctions prises contre le Mali après le coup d'État : fermeture des frontières, et embargo sur les échanges financiers et commerciaux. Ils ont néanmoins salué les mesures prises par la junte au cours de la concertation nationale de la semaine passée, afin d'ouvrir une concertation avec les partis politiques et des représentants de la société civile au sujet de la période de transition. En plus d'un régime civil, la CEDEAO exige l'organisation d'élections dans un délai d'un an, un calendrier sur lequel la junte réunie au sein d'un Comité national

pour le salut du peuple (CNSP) ne s'est pas engagée.

Le 57^e Sommet de la CEDEAO a été marqué également par l'élection, à l'unanimité du président ghanéen Nana Akufo-Addo qui prend désormais la tête de cette communauté sous-régionale. Conscient des défis auxquels fait face cette communauté, il a appelé tous les États à collaborer afin de maintenir « les valeurs communes de gouvernance ». Nana Akufo-Addo remplace ainsi le président du Niger, Mahamadou Issoufou, pour une période d'un an. « Excellences, je suis pleinement conscient des défis auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée », a déclaré le nouveau président de la CEDEAO après son élection. Au nombre de ces défis, a souligné le président ghanéen, figurent notamment la situation dans le Sahel et les régions septentrionales du Nigeria, la pandémie de la covid-19, l'en-

trée en vigueur imminente de la zone de libre-échange continentale africaine le 1er janvier 2021, l'union monétaire au sein de l'espace CEDEAO, et la consolidation de la gouvernance démocratique au sein de la communauté sous-régionale. « Ceux d'entre nous qui croient fermement en l'intégration ne peuvent faire mieux que d'appuyer pleinement les décisions régionales. Grâce à cela, nous renforcerons la confiance institutionnelle et l'intégrité des organes structurels de la CEDEAO », a-t-il déclaré. Par la même occasion, il a invité tous les États à « collaborer pour garantir que nous adhérons et maintenons les valeurs communes de gouvernance, c'est-à-dire les principes de responsabilité démocratique, le respect des libertés individuelles et des droits de l'homme, et l'Etat de droit ».

Yvette Reine Nzaba

COMMERCE

Trois Africains candidats à la tête de l'OMC en péril

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est à la recherche de son nouveau directeur général après la démission de Roberto Azevêdo, le 31 août, de façon anticipée. L'organisation qui se heurte à la crise du multilatéralisme réfléchit sur son avenir. Trois Africains font partie des huit candidats sélectionnés à sa succession.

L'OMC qui était déjà paralysée depuis mai doit se trouver un nouveau directeur général. Elle a entamé, le 7 septembre, les consultations pour désigner un successeur au Brésilien Roberto Azevêdo qui a annoncé en mai son départ surprise, un an avant la fin de son second mandat, invoquant des « raisons familiales ». Alors qu'il allait prendre le poste de vice-président chez le géant américain des boissons PepsiCo. La désignation du patron de l'OMC qui obéit à un long processus permet d'éliminer un bon nombre de candidats minoritaires. Il va durer plusieurs mois. En cause, la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis. L'OMC connaît une crise grave qui serait liée à l'hostilité des Etats-Unis qui s'estiment mal traités par l'organisation. Huit candidats sont en lice pour succéder à Roberto

Azevêdo, dont trois Africains.

Les trois candidats africains pour succéder à Roberto Azevêdo

L'Afrique, qui reste la seule région du monde à n'avoir pas encore dirigé l'OMC, se présente en ordre dispersé. Mais ces candidats font partie des poids lourds pour diriger l'organisation. Il s'agit de l'Egyptien - ayant également la nationalité- Abdel Hamid Mamdouh, âgé de 68 ans, ancien haut-fonctionnaire pendant vingt ans au sein de l'OMC avant de rejoindre un cabinet d'avocats en Suisse; la Kényane Amina Mohamed, 58 ans, ancienne ministre des Sports, et ancienne ambassadrice du Kenya à l'OMC. C'est la deuxième fois qu'elle postule à la tête de l'organisation. Elle bénéficierait de nombreux soutiens parmi les pays membres. Et enfin la Nigériane Ngozi

Okonjo Iweala, 66 ans, ancienne directrice générale de la Banque mondiale (BM), ancienne ministre des Finances de son pays, présidente de l'Alliance mondiale pour les vaccins et vaccinations (Gavi), envoyée spéciale de l'Union africaine (UA) pour la relance post-covid 19. Son handicap, trop proche des Etats-Unis. Ce qui pourrait irriter la Chine. « Je suis sûre que l'Union africaine prendra une décision pour choisir et soutenir le candidat qui le mérite [et] j'espère que le directeur général de l'OMC sera élu avant tout en raison de son mérite. Et s'il s'agit ensuite d'une femme ou d'un Africain, c'est bien aussi », a déclaré Ngozi Okonjo Iweala. Les candidats hors-Afrique sont : le Mexicain Jesús Seade Kuri, 73 ans, également de nationalité libanaise; le Moldave Tudor Ulianoschi; la Sud-coréenne Yoo

Myung-hee; Mohammad Maziad Al-Tuwaijri du Royaume d'Arabie saoudite, et Liam Fox du Royaume-Uni.

Les Etats-Unis en conflit avec l'OMC

En plein marasme économique mondial causé par la pandémie de Covid-19, plusieurs chantiers de taille attendent le futur patron de l'OMC. Il devra préparer la conférence ministérielle de 2021, booster les négociations qui piétinent, et relancer le dialogue au plus bas avec les Etats-Unis. Le défi s'annonce périlleux. Washington ayant menacé de quitter l'OMC, qu'il qualifie de gâchis, et paralyse depuis décembre le tribunal d'appel de l'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC. Washington s'estime traité inéquitablement par le gendarme du commerce mondial. Il réclame sa refonte, et

le retrait de la Chine de la liste des pays en développement.

Une «troïka» à la tête de l'OMC

En attendant le successeur de Roberto Azevêdo, une «troïka», composée du président du conseil général, l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande David Walker, a été chargée de recevoir les représentants des Etats pour savoir où vont leurs préférences et tenter de déterminer quel candidat a le plus de chances de réunir un consensus.

Après cette phase de consultation, la «troïka» est chargée d'éliminer progressivement les candidats qui recueillent le moins d'adhésions. La sélection en 2013 de Roberto Azevedo, qui a succédé au Français Pascal Lamy, s'était ainsi opérée en trois étapes par éliminations successives.

Noël Ndong

AFRIQUE

Plusieurs pays frappés par des inondations

Chaque année, les citoyens ouest-africains font face à des pluies torrentielles qui aboutissent souvent à des inondations. De fortes pluies ont été enregistrées la semaine dernière dans les régions du Sahel, d'Afrique de l'Ouest, et de l'Est, entraînant d'importantes inondations qui ont tué des dizaines de personnes et déplacé des milliers de personnes.

Au Sénégal par exemple, après deux jours de pluies torrentielles, les autorités ont activé, le 6 septembre, un plan d'aide d'urgence pour faire face à de graves inondations. Des milliers de personnes se retrouvent sans abri. En une journée, il a plu l'équivalent d'une saison de pluie. Ces derniers jours, le Sénégal a dû faire face à des pluies diluviennes, provoquant inondations et destructions des infrastructures et habitations. Au moins une personne est portée disparue. « Il s'agit d'une pluviométrie exceptionnelle. Nous avons enregistré 124 millimètres de pluie. C'est le cumul de pluies que nous avons pendant toute la saison des pluies de juillet à septembre », a expliqué le ministre sénégalais de l'eau, Serigne Mbaye Thiam. Dakar, la capitale, et sa région ainsi que la localité de Kaolack ont été particulièrement touchées. Les populations concernées se sentent démunies face à l'immensité des dégâts. Des milliers de personnes se retrouvent sans abri et des centaines d'hectares de terres cultivables ont été englouties par les eaux.

Le gouvernement travaille depuis plusieurs mois sur un plan de rénovation des quartiers les plus inondables en prévision de la saison des pluies, mais le programme tarde à se mettre en place.

Au Niger, les inondations ont tué plus d'une cinquantaine de personnes et laissé des milliers autres sans abri. En juin dernier, des pluies diluviennes ont causé des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels dans la capitale ivoirienne, Abidjan.

Au Soudan, les pluies torrentielles qui se sont abattues ces dernières semaines offrent un spectacle de désolation. Plus de cent mille habitations ont été détruites et une centaine de personnes ont été tuées. Des dizaines de milliers de déplacés sont à déplorer alors que de fortes précipitations sont encore attendues jusqu'à fin septembre.

En Afrique de l'Est, précisément au Rwanda, les fortes pluies tombées en mai dernier ont causé d'énormes dégâts : des routes, des ponts et des dizaines de maisons ont été emportés par les flots.

Au Kenya, quatre adolescents ont été emportés par une crue, au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la mort en un mois de cent quatre vingt quatorze personnes dans des inondations et des glissements de terrain qui ont également détruit de nombreuses cultures et des infrastructures d'approvisionnement en eau. En Ouganda, voisin du Kenya et du Rwanda, le lac Victoria déborde, engloutissant des maisons, un hôpital et des ponts et déplaçant des milliers de personnes, selon les autorités et la Croix-Rouge.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT

Rémy Rioux parle et l'approche « Tout Afrique » de l'AFD

L'Agence française de développement a publié son « atlas de l'Afrique ». Cet ouvrage recense les progrès enregistrés par le continent ces dernières décennies, et tente de faire des comparaisons par rapport aux autres continents.

L'AFD explique l'ambition de son ouvrage : « Cet atlas a pour ambition, loin des clichés et des affirmations péremptoires, de dresser un état des lieux informé et attentif de l'Afrique telle qu'elle se fait ». L'ouvrage de l'AFD s'intitule Atlas de l'Afrique. Il est paru aux éditions Armand Colin, et comprend une centaine de cartes et graphiques inédits, sur 128 pages. Il résume en trois thèmes les huit décennies d'expérience de l'AFD en Afrique: Prendre la pleine mesure de l'Afrique ; un continent pluriel, des enjeux partagés ; l'Afrique qui s'invente, relever les grands défis de demain. Il présente de façon concrète et imagée les enjeux, les paradoxes et les perspectives du continent africain. Ceci permet de suivre entre autres les mutations, les évolutions régionales de l'Afrique. L'ouvrage retrace la trajectoire de l'Afrique et souligne la méconnaissance de ses capacités de rebondir face aux crises. Il présente aussi les enjeux géostratégiques et de développement du continent, et il tente de créer une rup-

ture avec une vision passiste héritée du colonialisme à travers un découpage artificiel (Afrique du Nord et Afrique subsaharienne). Puis il retrace le rapide développement économique, les transformations sociales, les évolutions démographiques, les réformes structurelles et changements environnementaux de l'Afrique. Préfacé par la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Vera Songwe écrit : « Aujourd'hui, l'Afrique s'affirme dans le monde comme étant un partenaire privilégié qui dessine et offre de nouvelles voies d'émergence, en exploitant l'ensemble de ses atouts et potentialités dans toutes leurs diversités » Atlas Afrique s'appuie sur la réalité du terrain pour montrer « une Afrique plurielle, dynamique et qui, face à ses nombreux défis, entreprend, innove pour et avec sa jeunesse ».

Remy Rioux et l'approche « Tout Afrique »

Pour le directeur général de

l'AFD, Remy Rioux s'est réjoui de cette parution, « dont l'originalité repose sur l'approche « Tout Afrique » que promeut et met en œuvre l'Agence dans ses opérations », en rupture avec une vision du continent héritée de l'Occident et fondée sur « un découpage », largement artificiel, entre Afrique du Nord et Afrique subsaharienne en proposant un recueil inédit de données et de cartes à l'échelle du continent tout entier, pour en prendre la pleine mesure. À l'ère des ODD (Objectifs de développement durable), « notre agence a également tenu à irriguer cette approche d'illustrations concrètes pour comprendre l'Afrique en train de se faire dans tous les domaines », a poursuivi Rémy Rioux.

Citant par exemple, le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes ou la protection du climat et de la biodiversité.

« Dans le contexte de la crise sanitaire à laquelle les pays africains font face avec force et résolution, l'Atlas de l'Afrique - AFD contribuera ainsi, je l'espère, à rendre justice à l'émergence d'un continent-cohérence et à renforcer ses liens avec l'Europe, dans une compréhension profonde et un respect mutuel », a conclu Rémy Rioux

N.Nd.

« Cet atlas a pour ambition, loin des clichés et des affirmations péremptoires, de dresser un état des lieux informé et attentif de l'Afrique telle qu'elle se fait »

MOZAMBIQUE

L'appui militaire de la SADC attendu pour chasser les djihadistes

Des islamistes radicaux affiliés au groupe Etat islamique multiplient depuis près de trois ans des attaques meurtrières dans la province du Cabo Delgado (Nord) à majorité musulmane, qui ont fait plus de 1.500 morts et plus de 250.000 déplacés. Malgré des renforts militaires et, plus récemment, le recours à des mercenaires étrangers, le gouvernement de l'actuel président Filipe Nyusi n'est pas parvenu à ramener l'ordre.

Au moment où les Mozambicains comptent sur le soutien des pays de la région pour chasser les insurgés qui se sont récemment emparés du port de Mocimboa da Praia, les pays de la Communauté de développement des pays d'Afrique australe (SADC) se contentent jusqu'à ce jour à apporter « un timide soutien » à Maputo. Ils expriment, sans joindre l'acte à la parole, la « solidarité de la SADC et l'engagement de cette dernière à soutenir le Mozambique dans son combat contre le terrorisme et les attentats violents ».

Attaqué pour la troisième fois cette année, le port de Mocimboa da Praia, se trouve à environ 80 km au sud de la péninsule d'Anguina qui abrite d'importantes installations pour le développement de gaz naturel liquéfié. Ce port est actuellement utilisé dans le cadre des activités gazières, d'où son importance dans la région.

Le peuple mozambicain déplore le fait que malgré les risques d'extension du conflit à d'autres pays de la région, les voisins du Mozambique refusent d'y intervenir militairement, comme ils l'avaient fait en 2017 au royaume du Lesotho. Pour Calton Cadeado, un chercheur au Centre d'études internationales et stratégiques, basé à Maputo, le Mozambique a besoin de l'aide de ses voisins pour lutter contre l'agression djihadiste. « Je comprends bien que le Mozambique soit réticent à demander le soutien de pays comme les Etats-Unis, la France ou le Royaume-Uni, mais il devrait faire appel aux pays de la SADC, comme par exemple la Tanzanie », estime-t-il.

L'insurrection djihadiste menace l'exploitation des réserves de gaz

De son côté, Liesl Louw-Vaudra, une analyste de l'Institut sud-africain pour les études

sur la sécurité pense que l'inaction des Etats de la région est « très décevante ». « Ils auraient pu nommer des émissaires (...) une mission d'étude, parler de la crise humanitaire mais il n'y a rien de la sorte (...). Il en ressort l'impression que le Mozambique doit encore se débrouiller seul », dit-elle, en référence aux conclusions du dernier sommet par visioconférence des chefs d'Etat de la SADC. L'insurrection djihadiste menace de retarder le coup d'envoi de l'exploitation des gigantesques réserves sous-marines de gaz situées au large du Cabo Delgado, un des plus gros investissements en Afrique auquel participent les groupes français Total et américain Exxon Mobil.

Dans le but de sécuriser son mégaprojet gazier, Total a signé un accord avec le Mozambique. Par ce texte, les installations de la structure utilisées pour le forage des puits, situées dans le Nord du pays,



Le président mozambicain Filipe Nyusi

agité par une insurrection djihadiste meurtrière seront protégées. A ce sujet, l'accord prévoit la création d'une « force conjointe » qui « sera chargée d'assurer la sécurité des activités du projet (...) sur le site d'Anguina et autour ».

Le responsable local du groupe français, Ronan Bescond, ne cache pas sa satisfaction après la signature de l'accord par Maputo et Total. « Nous nous réjouissons du

soutien du gouvernement mozambicain en vue de la réussite du projet en toute sécurité », affirme-t-il.

En fin juillet, la société pétrolière française avait annoncé la signature d'un accord de financement de 13 milliards d'euros pour son projet d'exploitation d'importantes réserves sous-marines de gaz, découvertes au large de la province du Cabo Delgado, à la frontière avec la Tanzanie.

Nestor N'Gampoula

DÉFILÉ DE MODE 2020

Sept stylistes vont présenter leurs créations

Vingt mannequins talentueux de Brazzaville dont dix filles et dix garçons vont émerveiller les spectateurs, le 26 septembre, à l'hôtel Edmond, de Brazzaville, lors d'un défilé de mode intitulé « MOD'A ». L'évènement connaîtra la participation des stylistes modélistes congolais de renom.

L'édition de cette année aura pour thème « Brazza in blue ». Elle va permettre aux sept stylistes modélistes de montrer au public la magie de leurs doigts. Des créateurs comme Eric Kanga, Alexis Ngoma, Réussite Fashion, Gloria Ngamiyé et bien d'autres vont célébrer la culture, la beauté de la créativité africaine et les savoir-faire des jeunes mannequins talentueux à travers des habits, qu'ils ont confectionnés à l'aide du pagne et du raphia.

Le but de cette troisième édition, c'est de Mixer, échanger et donner quelque chose de beau à travers ces stylistes. L'évènement sera organisé par l'agence Lyon Dynasty, que dirigent Lionel Djimbi et Nuptia Trainier, en partenariat avec Influence group, cela se fera dans le respect des mesures barrières de la pandémie

du coronavirus.

C'est une cérémonie au cours de laquelle le public appréciera de nouvelles collections faites par ces concepteurs congolais. « Malgré les péripéties et tout ce qui va à l'encontre de ce que nous subissons aujourd'hui avec la pandémie de Covid-19, cela ne nous empêche pas de continuer toujours à faire ce que l'on croit faire. Les stylistes, les designers ainsi que les mannequins ne cessent de créer des tenues et de travailler.

On veut voir Brazza en bleu comme l'indique la thématique de cette édition, nous voulons sourire un peu à travers ce défilé de mode et voir quelque chose de beau, de waouh. Quand on mélange le pagne avec le raphia, c'est vraiment formidable. Ces stylistes ont travaillé pendant la

MOD'A
3EME EDITION
26 SEPTEMBRE 2020 A PARTIR DE 15H
HOTEL EDMOND
EVENT SUR RESERVATION
PORT DE MASQUE OBLIGATOIRE
INFOLINE : 06 624 67 21 - 06 959 19 99 - 05 068 74 13

période de confinement, ils ont fait un travail impressionnant qu'ils vont présenter, le 26 septembre, à partir de 15 heures », a déclaré Lionel Djimbi, responsable de l'agence Lyon Dynasty.

Pour cette année, les stylistes ne viendront pas d'autres pays ; seuls ceux de Brazzaville dévoileront leurs capacités créatrices « Nos stylistes sont au même niveau que ceux du Bénin, de Lomé, nous devons exporter ces talents à l'étranger. Nous donnons l'opportunité aux jeunes mannequins de réaliser leur rêve au Congo, point n'est besoin d'aller à l'étranger pour réussir sa carrière », a fait savoir Lionel Djimbi.

Il a, par ailleurs, encouragé les Congolais à croire en ce qu'ils font « Tant qu'on y croit on peut. Croyons à nos rêves, allons-y de l'avant et que ces mécènes notamment les différents ministères pourront nous accompagner d'une manière concrète », a indiqué le responsable de l'agence Lyon Dynasty.

Signalons que l'entrée à ce défilé de mode se fait par réservation.

Rosalie Bindika

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle D'ZOMBALA Rich Chatrian, je désire être appelé désormais RICH D'ZOMBALA Christian. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de (3) trois mois.

FORMATION

La Fécofoot s'engage avec Didier Brasse

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a fait un pas important vers le développement du football des jeunes en signant, le 5 septembre à son siège, un contrat qui le lie avec le Français Didier Brasse pour une durée d'une année.

La Fécofoot avait adopté lors de sa dernière réunion le rapport de la commission ad hoc de réflexion sur le football des jeunes. Elle avait été aussi informée de son éligibilité au programme de soutien technique de la Fédération française de football (FFF), lequel permettra à ladite fédération d'apporter son assistance à la Fécofoot en ce qui concerne le football des jeunes. Didier Brasse qui a été choisi pour l'animer est à Brazzaville depuis le 1er septembre et a été présenté dans la foulée aux membres du comité exécutif de la Fécofoot.

Pendant une année, Didier Brasse sera au cœur d'un important projet qui s'exécutera en trois volets notamment la formation des formateurs, la détection et la formation de base des jeunes footballeurs. Cette dernière formation se déroulera dans un premier temps à Brazzaville. A l'issue de celle-ci, ces jeunes seront regroupés dans un centre de perfectionnement qui fonctionnera en régime ex-



Jean Guy Blaise Mayolas remettant le contrat à Didier Brasse Fécofoot

ternat avec trois séances d'entraînement par semaine. Au sein du même groupe, sortira l'ossature d'une équipe des futurs jeunes talents. « L'objectif est de sortir notre

football de son état actuel pour avoir désormais des footballeurs au parcours complet : minimes, cadets, juniors, espoirs et enfin seniors. Je vous appelle donc au sens

du devoir dans le choix des auditeurs à la formation des formateurs qui devraient être retenus sur la base de la compétence », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas, président de la

Fécofoot après la signature du technicien français.

Le football des jeunes n'est pas la seule préoccupation de la Fécofoot. Le football féminin aura aussi dans ce projet une place de choix. Pour une meilleure exécution de ce projet, souligne la Fécofoot, la direction technique nationale qui accompagnera Didier Brasse tout au long de ce programme, a sollicité l'implication personnelle de Jean Guy Blaise Mayolas. Avant de remettre au technicien français son contrat, le président de la Fécofoot s'est dit satisfait des premières séances de travail entre Didier Brasse et la direction technique nationale et « les a invités à mettre du sérieux et de la rigueur pour l'exécution de ce programme. »

Didier Brasse, rappelons-le, est un formateur-éducateur. Il est l'ancien directeur technique et conseiller technique régional de la Ligue de Franche Comté avant d'être nommé directeur de pôle France féminin.

James Golden Eloué

VERNISSAGE

Willys Kezi à la 22^e édition d'Art Paris

Le grand rendez-vous de printemps pour l'art moderne et contemporain, initialement prévu en avril, puis reporté et réinventé en ligne de manière virtuelle, renaît au Grand Palais dans une version physique du 10 au 13 septembre 2020 avec 112 galeries de 15 pays. La Congolaise Willys Kezi sera présente sur le stand de la galerie Eric Dupont.

Des conditions sanitaires renforcées et un vernissage étalé sur cinq jours, Le Grand Palais, dont la verrière s'élève à 45 mètres de hauteur, offrent des volumes exceptionnels et le plan de la foire a été revu avec des allées plus larges pour accueillir 112 galeries. De plus, la jauge a été abaissée à

3 000 personnes à l'instant T sous la verrière. Ainsi, le vernissage du 9 septembre a été écourté et étalé sur cinq jours en matinée du 10 au 13 septembre de 10h à 12h. Parmi les artistes sélectionnés Willys Kezi, diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Après sa première exposition

personnelle de l'année dernière, «Bonzenza» («beauté» en lingala), elle sera présente à la foire où l'Art Paris mêlera exploration régionale de l'art européen de l'après-guerre à nos jours et regard cosmopolite sur d'autres horizons géographiques, qu'ils viennent d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou du Moyen-Orient.

Le lieu prestigieux retenu pour cette rencontre, pour le premier rendez-vous de la rentrée culturelle parisienne, offrira une vision de la passion de l'art sous toutes ses formes dans un écrin à taille humaine et conviviale.

A cette édition qualifiée par les organisateurs, édition de la résistance, Willys Kezi y trouvera sa place sur le stand de la galerie Eric Dupont. Elle tapissera son espace d'œuvres conçues autour du questionnement des clichés féminins véhiculés sur les réseaux sociaux par les femmes elles-mêmes, du croisement des saynètes humoristiques inspirées de photographies trouvées sur les profils qu'elle suit, avec des souvenirs du Congo où elle a grandi et des portraits de ses hommes politiques.

Outre cette panoplie d'œuvres, l'artiste a travaillé également sur la vie actuelle dictée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Marie Alfred Ngoma



« CAFÉ PHOTO » À BRAZZAVILLE

L'événement se réinvente en version numérique

En raison des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 en République du Congo, le café photographique initié par la plateforme Mbongui Art Photo (Map) se tiendra, pour sa première édition, en visio-conférence le 20 septembre prochain.

Le café photographique est une initiative de la plateforme Mbongui Art Photo (Map) qui s'inscrit dans le cadre de ses activités annuelles. Ce rendez-vous se veut un moment d'échange, de réflexion et de partage sur la photographie, dans la convivialité, autour d'un café et d'amuse-bouche. Malheureusement, compte tenu des mesures barrières édictées par le gouvernement congolais pour lutter contre le coronavirus, l'initiative a dû se réinventer pour se tenir virtuellement.



« Face à la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous avons décidé de faire une rencontre sur Zoom. Avant, l'activité était réservée aux photographes nationaux mais en l'organisant virtuellement, ce nouveau café photo offrira aux photographes internationaux la possibilité d'y participer », a déclaré Lebon Chansard Ziavoula, responsable de la plateforme Mbongui Art Photo.

Prévu une fois par semestre, le premier « Café photo » de Map réunira des photographes professionnels et amateurs ainsi que des administrateurs culturels pour

des échanges et partages d'expérience centrés sur le thème « Se réinventer en photographie ». Au nombre des participants, on comptera Baudoin Mouanda et Lebon zed du Congo, Justin Makangara de la République démocratique du Congo, John Kalapo du Mali, Souley Abdoulaye du Niger, Denis Gueipeur du Tchad et Nathalie Guironnet de la France.

Notons que Mbongui Art Photo est une plateforme d'échanges, de réflexion et de partage sur la création et la production photographique. Elle a été mise en place pour promouvoir la photographie d'auteur en Afrique Centrale en général et en République du Congo en particulier. Regroupant des photographes et administrateurs culturels du Congo et d'ailleurs, Map se veut être un réseau dynamique des photographes de la sous-région pour donner un nouveau regard à la création photographique. Mais encore faire asseoir une dynamique panafricainiste de la photographie d'auteur.

Merveille Atipo

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

Les sept représentants africains connaissent leurs adversaires

La Fédération internationale de handball a dévoilé le week-end dernier la composition des différents groupes de la 27^e édition du championnat du monde senior homme de handball, qui se tiendra du 14 au 31 janvier 2021 en Egypte.

Le continent africain sera représenté par sept nations, à savoir l'Égypte qui était déjà qualifiée en tant que pays organisateur, la Tunisie, l'Algérie, l'Angola, le Cap-Vert, la République démocratique du Congo et le Maroc. Ils ont obtenu leur ticket au terme de la vingt-quatrième édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui s'était déroulée du 16 au 26 janvier dernier en Tunisie.

Actuel champion d'Afrique et pays hôte de cette compétition, l'Égypte est logée dans le groupe G, en compagnie de la Suède (5^e lors de la dernière édition en 2019), de la République tchèque qui revient après avoir manqué les deux dernières phases finales, et du représentant de l'Amérique du Sud et centrale dont les éliminatoires dans leur zone n'ont pas encore livré le verdict. L'Égypte compte, en effet, sept trophées de CAN et en championnat du monde, elle participera l'an prochain, pour la quatorzième fois. Ce pays reste l'une des cartouches les plus sûres du continent africain dans cette coupe du monde.

Les Palancas Negra de l'Angola se retrouvent dans le groupe C. Ils affronteront les Cowboys de la Croatie qui totalisent déjà douze participations. L'Angola jouera aussi contre le Qatar, vice-champion du monde 2015, puis face aux Japonais qui peinent à s'imposer au niveau mondial du fait que leur meilleur classement remonte de 1970 (10^e). Le Cap-Vert découvrira pour la première fois le handball du niveau dans ce championnat. Après un parcours surprenant à la Coupe d'Afrique des nations, ce novice est logé dans le groupe A, avec les



Le Cap-Vert découvre le championnat du monde DR

Allemands, triples champions du monde (1938, 1978 et 2007), la Hongrie et l'Uruguay. Ce dernier participe, comme le Cap-Vert, pour la première fois à cette compétition. Pour leur part, l'Algérie et le Maroc évolueront dans le groupe F en compagnie du Portugal (vainqueur en 1976) et de l'Islande. Troisième au niveau continental, grâce à leur victoire 32-27 face à l'Angola, lors des matchs de classement de la CAN, les Fennecs de l'Algérie sont également les habitués puisqu'à l'exception des éditions 1978, 1993, 2017 et 2019, les Algériens participent régulièrement à ce grand tournoi du handball mondial. Les Marocains (six participations) jouent cette compétition en dents de scie. Leur déplacement en Egypte, en janvier prochain marquera leur retour après avoir manqué l'édition 2019, organisée

simultanément par l'Allemagne et le Danemark.

La République démocratique du Congo découvre aussi le championnat du monde. Les Congolais évolueront dans le groupe D, le puissant européen et tenant du titre, le Danemark et un représentant de l'Amérique du Sud (non encore déterminé), l'Argentine ainsi que

l'un des meilleurs d'Asie à savoir le Bahreïn. Le champion d'Afrique 2018 et l'actuelle deuxième du continent, la Tunisie, figure parmi les valeurs sûres du continent africain. Avec quatorze participations au championnat du monde dont leur meilleur résultat remonte à 2005 (4^e), les Aigles de Carthage restent les meilleurs d'Afrique avec

dix titres.

Pour le tour préliminaire de cette compétition mondiale, trente-deux équipes sont réparties dans huit groupes de quatre équipes, c'est ce qui ressort du tirage au sort qui a eu lieu le 5 septembre au Caire. Les trois meilleures équipes de chaque groupe (24 au total) passeront ensuite au tour principal. L'équipe classée 4^e disputera la Coupe du Président.

Les groupes du premier tour

Groupe A : Allemagne, Hongrie, Uruguay, Cap-Vert.
Groupe B : Espagne, Tunisie, Brésil, Pologne.
Groupe C : Croatie, Qatar, Japon, Angola.
Groupe D : Danemark, Argentine, Bahreïn, RD Congo.
Groupe E : Norvège, Autriche, France, qualifié Amérique du Nord et Caraïbes.
Groupe F : Portugal, Algérie, Islande, Maroc.
Groupe G : Suède, Égypte, République tchèque, qualifié Amérique du Sud et centrale.
Groupe H : Slovaquie, Biélorussie, Corée du Sud, Russie.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 4^e journée

Groupe A

Malgré le retour de Romaric N'Gouma en défense centrale, Blois est défait à domicile par Fleury (1-2). Daniel Moutala n'était pas dans le groupe.

Jason Ngouabi était titulaire dans l'axe lors de la victoire de la réserve de Caen à Versailles (1-0).

La réserve de Lorient est tenue en échec par Poissy (1-1). Avec Loris Mouyokolo titulaire en défense centrale.

Groupe B

Malgré plusieurs interventions (3^e, 23^e, 79^e, 83^e et 91^e) et l'aide de son poteau (53^e), Wil Cesair Matimbou ne peut empêcher la défaite de l'Entente-Sannois-Saint-Gratien à Belfort (2-3). Blanstel Koussalouka n'était pas dans le groupe.

Enzo Kimbembé est entré à la 63^e, dans l'axe gauche de la défense, lors de la victoire de Saint-Maur à Epinal (2-0).

Bradley Locko était titulaire sur la gauche de la défense de la réserve de Reims qui corrige Schiltigheim (5-0). Archi Fataki a joué toute la rencontre sur le front de l'attaque alsacienne.

Groupe C

Sans Kevin Mondziaou Zinga, absent du groupe, Ru-

mily-Vallières, bat Hyères (2-1). Titulaire, Jonathan N'Sondé a été remplacé à la 81^e.

Chris Malonga a été remplacé à la 70^e lors du nul de Martigues à Grasse (0-0).

Fréjus-Saint-Raphaël rapporte un point de Saint-Priest (0-0). Remplaçant, Christopher Oualembo a été lancé à la 58^e par Jean-Guy Wallemme.

Groupe D

Davel Mayela et Hugo Konongo étaient titulaires lors de la victoire de Béziers face à Romorantin (1-0). Kevin Mouanga, titulaire en défense centrale, et le SCO Angers chutent à Trélissac (1-2). Blessé, Juvrel Loumingou n'était pas dans le groupe périgourdin.

Isaak Tchimbakala est entré à la 88^e lors du succès de Colomiers sur le terrain de Bourges Foot (0-1). Elvy Passy a fait son apparition à la 85^e dans les rangs beruyers.

Bourges 18 chute à Chamalières (1-2). Orphany Donga, au poste de latéral gauche, et Dorian Samba, sorti à la 81^e, étaient titulaires chez les locaux. Dans les rangs auvergnats, Exaucé Ngassaki, titulaire, a été remplacé à la 59^e par Christopher Bitsamou. Félix Okassa-Leboa n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme



**FONDATION
GOTÈNE**



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



TRIMEX CONGO SARLU

TCS

Transit, Import - Export, Courtage des bois Tropicaux, Transport des marchandises, Exploitation Forestière, Génie Civil (Travaux Publics, bâtiment et construction) Vente des pièces, Para- Pétrolier et Prestations des services divers

Dépôt enregistré au numéro : 12 DA 1359 du le 08/08/2014 R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/12 B 665)

COMPTE LCB N°25842001101*80, NIU : M2013110000235079

TEL : (+242) 06 658 37 76 / (+242) 05 003 59 00 BP : 737

E-mail : direction@trimexcongo.net www.trimexcongo.net

Siege sociale : Immeuble Grande Poste 1^{er} Etage Centre-Ville Pointe Noire République du Congo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

DMI n° 001/DMI/PRISP/C/20

«RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT (SIGRHE)».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le coût du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état (SIGRHE) ».

2. Les services de consultant comprennent la conception, le développement et la mise en production d'un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État capable de supporter tous les processus RH ciblés, de faire face aux contraintes fonctionnelles, aux besoins de pilotage, aux exigences techniques d'exploitation et de sécurité.

Pour y parvenir, les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- Mettre en place une organisation/structure adéquate chargée de la conduite du projet de développement en conformité avec les meilleures pratiques de développement de SI ;
- Organiser et conduire tous les ateliers nécessaires à la conception du futur système avec les principaux acteurs ;
- Produire un dossier de conception détaillée de l'ensemble des fonctionnalités du système ;
- Développer l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme SIGRHE conformément au dossier

de conception détaillé sur la base du logiciel Oracle HR dont les licences ont été déjà acquises par l'Etat ;

- Assurer une éventuelle reprise des données ;
- Assurer la formation des utilisateurs ;
- Assurer le transfert de compétence envers l'équipe technique de l'Administration de manière à leur permettre d'assurer l'exploitation et la maintenance du système ;
- Assurer la mise en production de la plateforme après les phases de tests et de formation ;
- Assurer le support et l'accompagnement au lancement de la plateforme ;
- Assurer la maintenance applicative pendant la période de garantie.

3. L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

- (i) avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre de système d'information ;

(ii) avoir une expérience pertinente dans la mise en œuvre de système intégré de GRH (EBS) ;

(iii) être partenaire certifié Oracle ayant des expériences dans le secteur public et privé pour tous les domaines d'expertises demandés (technologies et produits Oracle : Oracle EBS, Database, Exadata Database Machine, ADF) ;

(iv) démontrer les réalisations dans la mise en œuvre des solutions RH ;

(vi) être capable d'assurer la formation et le transfert de compétences.

5. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6. Un cabinet sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8

heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 septembre 2020 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état (SIGRHE) ».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet,
sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville ;
Tél : +242 22 614 41 84 / 06 611 63 49 / 04 032 22 81 ;
Email: prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 septembre 2020

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean Noël NGOULOU

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Dépliants



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norland, Justine, Dan, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando, se déroulera comme suit :

Judi 10 septembre

Arrivée du corps par le vol régulier d'Air France.

Lundi 14 septembre

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement sur place ;
- 12h00 : départ pour le cimetière du centre-ville et inhumation ;
- 15h00 : retour et fin de la cérémonie.



La famille Akouala informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques du docteur Ida Moubouh Akouala, se déroulera comme suit :

Judi 10 septembre

- 13h00 : levée du corps au funérarium de Bry sur Marne ;
- 14h00 : messe de requiem en l'église Saint-Suplice du Noisy-le-Grand (en France) et Saint-Esprit de Mougali (à Brazzaville) ;
- 15h00 : inhumation au cimetière de Noisy Le Grand.



JUSTICE

Martin Fayulu et Théodore Ngoy attendus ce mercredi au Parquet

A l'origine de leur convocation, une plainte d'une ONG qui accuse les deux personnalités d'incitation à la révolte envers l'autorité publique et d'offense au chef de l'État au regard de leurs dernières déclarations relatives à la mise en accusation du président de la République, Félix Tshisekedi.

Les choses sont allées très vite pour Martin Fayulu et Théodore Ngoy, respectivement président du parti politique Engagement pour la Citoyenneté et le Développement et leader du parti "Congo pour la justice", après leur dernière sortie médiatique dans laquelle ils dénonçaient la violation de la Constitution par le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, en nommant des nouveaux juges à la Cour Constitutionnelle. Le lundi 7 septembre, les deux personnalités ont reçu, chacun, une invitation émanant du Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe à la suite d'une plainte déposée par le Centre de réflexion Juridique de la Lutte contre l'Impunité. Dans sa plainte, cette ONG accuse Martin Fayulu et Théodore N'Goy d'incitation à la révolte envers l'autorité publique et d'offense au chef de l'État. A en croire les termes de cette convocation dûment signée par l'officier du ministère public Claver Karenzi, les motifs de l'invitation seront communiqués aux concernés sur place. C'est donc ce mercredi 9 septembre que Martin Fayulu et Me Théodore Ngoy sont attendus au Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe.

La convocation de ces deux personnalités, faut-il le dire, est étroitement liée à leurs dernières déclarations dans lesquelles ils appelaient les députés et sénateurs à enclencher, via le Congrès, la mise en accusation du chef de l'Etat pour violation intentionnelle de la Constitution. A la base, la nomination des juges Jean Ubulu et Noel Kilmba Ngozi à la Cour de cassation alors qu'ils sont en plein mandat à la Cour constitutionnelle. La mutation de deux juges a été simple-



FAYULU.jpg

ment jugée illégale par le tandem Martin Fayulu-Théodore Ngoy pour qui il s'agit là d'un acte de haute trahison. Aussi, les deux personnalités devraient-ils s'expliquer, ce mercredi, sur le sens de leur démarche actuellement sujette à polémique dans l'opinion.

Toute la question est de savoir si les deux personnalités répondront effectivement à la convocation du Parquet. Sans confirmer sa présence ce mercredi

au Parquet, le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018, Martin Fayulu a, dans un tweet publié le 8 septembre, mis en exergue ses droits constitutionnels en tant que Congolais patriote. «*Tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution. Nous devons contrer toute tentative de dérive*

dictatoriale en RDC », a-t-il écrit.

A contrario, son colistier dans cette croisade judiciaire, Théodore Ngoy, s'est déclaré disposé à répondre à l'invitation du Parquet. L'avocat et professeur d'université veut aller s'enquérir sur place de l'objet de sa convocation, et sollicite des autorités une escorte eu égard aux menaces dont il fait l'objet de la part des militants extrémistes de l'UDPS. Dossier à suivre.

Alain Diasso



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

AFFAIRE FLORIBERT CHEBEYA

Maïck Lukadi salue l'arrestation du major Christian Ngoy Kenga-Kenga

Pour le président national de l'organisation de défense des droits de l'Homme, Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec-Ongdh), cette interpellation constitue un pas positif pour la reprise du procès dans le cadre de cette affaire.

Le président national de Apvec-Ongdh, Maïck Lukadi, appelle la justice militaire à pourchasser d'autres complices dans l'affaire de l'assassinat de Floribert Chebeya et de son compagnon, Fidèle Bazana. A en croire cet activiste, l'arrestation du major Christian Ngoy Kenga-Kenga à Lubumbashi et son transfèrement dans la capitale constituent un pas positif pour la réouverture de ce procès pour lequel beaucoup de lacunes ont été relevées.

Dans une réaction arrivée, le 8 septembre, à notre rédaction, Maïck Lukadi a rappelé le combat des familles de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana, des ONG des droits de l'Homme dont la Voix



Maïck Lukadi

des sans voix pour les droits de l'Homme dont étaient membres les deux victimes, ainsi que l'Apvec-Ongdh, pour la réouverture du procès sur leur assassinat. Cet activiste a, dans ce cadre, relevé les reproches faites à ce procès qui, selon lui, n'avait pas permis de connaître la vérité sur ce double assassinat et de punir les coupables, étant donné que même des personnes condamnées ont pu se soustraire à la justice. « Nous attendons de la justice non seulement de mettre le fugitif récupéré sous les verrous mais également de rouvrir ce procès pour que toutes les personnes véritablement impliquées dans ce double meurtre puissent être ap-

préhendées et subir la rigueur de la loi », a-t-il dit.

Il est rappelé que peu avant l'arrestation, en rapport avec les dix ans de cet assassinat, le président de l'Apvec-Ongdh avait appelé les autorités du pays à ne pas laisser ce crime resté impuni, notant que la situation de ce procès et celle des personnes impliquées étaient un coup pour la justice congolaise, qui devrait relever l'affront en donnant un autre image à ce procès. C'est dans ce sens que l'ONG salue l'arrestation du major fugitif Ngoy Kenga-Kenga qu'elle voit comme une réponse à tous ces appels lancés par les familles des victimes et les ONG des défense des droits de l'Homme.

Lucien Dianzenza

PRÉPARATION CAN 2022

Les Léopards en amical le 13 octobre contre les Lions de l'Atlas à Rabat

Après près d'une année d'inertie suite aux perturbations du calendrier sportif causées par la pandémie de coronavirus, les Léopards de la RDC vont bientôt reprendre du service.



Les Léopards de la RDC

Le 13 octobre prochain à Rabat, les poulains du coach N'sengi Biembe vont se retrouver dans le cadre d'un match amical à disputer avec les Lions de l'Atlas du Maroc. Cette rencontre amicale internationale s'inscrit dans le cadre de la période FIFA réservée aux équipes nationales. Elle servira de préparation aux Léopards de la RDC avant les éliminatoires de la CAN Cameroun 2022, qui reprendront en novembre prochain.

Il nous revient que les deux fédérations respectives ont déjà approuvé l'option de cette rencontre amicale qui, faut-il le dire, devra se disputer à huis clos, dans le strict respect des mesures barrières sans la présence du public. La Fédération congolaise de football association et la Fédération royale marocaine de football, en partenariat sportif depuis plusieurs années déjà, trouvent là une occasion pour raviver et consolider leur collaboration. Il est à noter que la dernière confrontation officielle entre la RDC et le Maroc a tourné en faveur des Léopards qui s'étaient imposés (1-0) lors de la coupe d'Afrique des nations 2017, au Gabon.

Rappelons que les Léopards de la RDC vont rencontrer l'Angola en double confrontation (3^e et 4^e journée) au mois de novembre d'abord à Kinshasa et puis à Luanda. Ce match amical permettra au sélectionneur N'sengi Biembe de parfaire son ossature en prévision des prochaines échéances lorsqu'on sait qu'il a un défi de taille à relever, celui de qualifier le pays à la prochaine phase finale de la CAN 2022.

Alain Diasso

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 10h-19h
Samedi 10h-18h



FUNÉRAILLES NATIONALES

La dépouille de Meridjo sera rapatriée au Congo

Par voie de communiqué, la famille du musicien décédé le 27 août en Belgique a fait savoir que l'enterrement de l'illustre disparu se ferait à Kinshasa « à la demande du cabinet présidentiel et du monde musical congolais ».

Suite au changement de programme décidé à quelques heures de la levée du corps au funérarium De Lahaye, un culte a été organisé à la place de la cérémonie prévue avant l'inhumation de Meridjo Belobi Ngekerme à Grivegnée-Centre samedi, le 5 septembre. Pour sa part, la famille a fait en sorte de programmer « un dernier hommage digne de sa notoriété » à partir de la veille, le vendredi 4 septembre en soirée. À cet effet, les proches du défunt ont offert « une dernière occasion de s'incliner devant sa dépouille de 17h à 19h ». Il a été ensuite organisé « une veillée mortuaire à la salle La Sultane, rue de la Croix-Rouge ».

Le programme de la journée de samedi a débuté en matinée avec un culte d'action de grâce à l'église Le Réveil. Les anciens musiciens de Zaï-



Photo de Meridjo Belobi exposée lors des derniers hommages à Liège (DR)

ko ont, à leur manière, rendu hommage à leur collègue d'autrefois. Parmi eux, Gina Efonze, Bapius, Poisson et

Adamo ont profité du bain de consolation pour faire honneur au grand artiste que fût Meridjo, a-t-on appris. Le répertoire interprété, a fait alors savoir le chanteur Gina, était centré sur un des ingrédients du succès de Zaïko Langa Langa de l'époque, à savoir la danse cavacha. Il a rappelé alors combien le défunt l'avait marqué de l'empreinte de sa batterie, faisant l'éloge de la rythmique percussive rendue sur le tempo de la caisse claire rythmant la danse cavacha. Il a exhumé de joyeux souvenirs qui remontent aux années 1973, période à partir de laquelle Meridjo avait mis en exergue cette frappe copiée ensuite par les orchestres du Congo mais aussi d'Afrique et des Antilles.

De son côté, le soliste Pépé Felly Manuaku, résidant en Suisse, a confirmé au Courrier

de Kinshasa sa décision de rejoindre Kinshasa pour rendre son dernier hommage lors du rapatriement de sa dépouille mortelle. Jusqu'ici, nous a-t-il confié, le programme des obsèques n'est pas encore connu. La famille est en concertation avec les autorités qui ont décidé d'organiser des funérailles nationales en l'honneur du batteur. Manuaku trouve normal de lui rendre « les hommages qu'il mérite » eu égard à son apport dans la musique congolaise. Pour le guitariste émérite, ce sera l'occasion propice de « livrer une interprétation de deux à trois de ses compositions ». Il ne reste plus qu'à nous, a-t-il dit, de « trouver un bon batteur qui puisse nous restituer les fragments de cette batterie de Meridjo qui est le socle de la structure du sebene ».

Nioni Masela

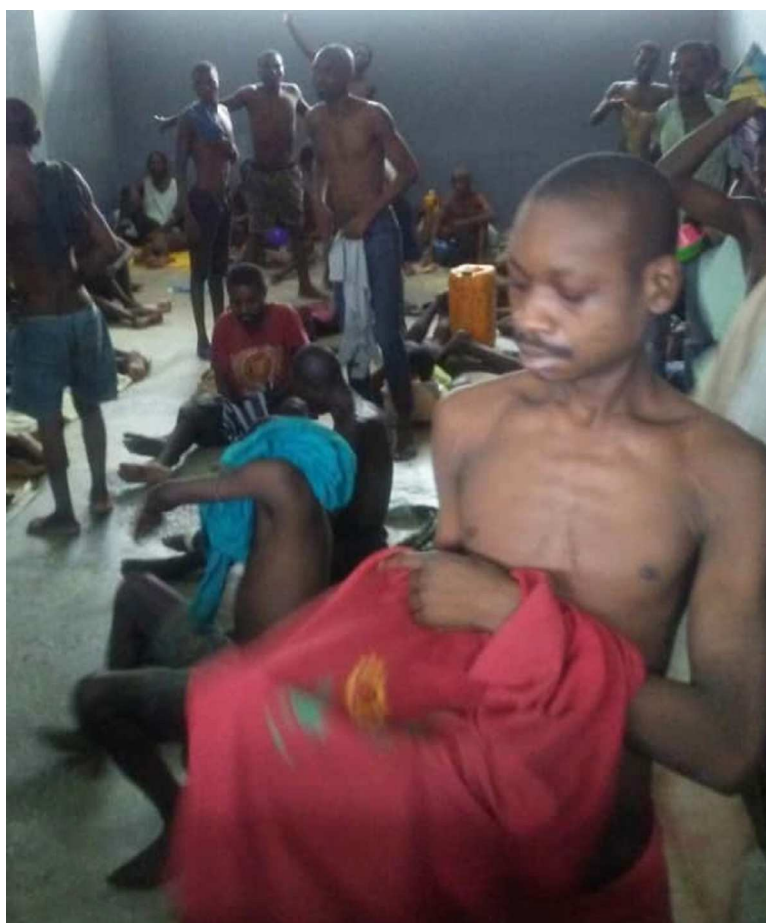
PRISON CENTRALE DE MAKALA

Les prisonniers toujours interdits de visites et des messes

Ces mesures, pourtant prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour riposter contre la pandémie à coronavirus, devraient être levées avec la fin de cette période et le déconfinement décidés par le chef de l'Etat. Mais, les autorités pénitentiaires de cette institution continuent à maintenir les prisonniers dans un état qu'ils dénoncent, avec promesse de se prendre en charge et de protester contre le maintien de ces mesures déjà levées.

Dans une alerte lancée par des détenus de la Prison centrale de Makala (PCM) et relayée par la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), ces derniers promettent de réagir contre la non-exécution de mesures de la fin de l'état d'urgence sanitaire prises par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans leur institution pénitentiaire. Les pensionnaires de ce centre indiquent que les autorités de cette maison carcérale continuent à leur priver des visites de leurs proches ainsi que les cultes et messes alors que toutes ces interdictions décidées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire avait déjà été levées à la fin de cette période. « Une fois de plus, la décision du chef de l'Etat a été foulée aux pieds par les autorités pénitentiaires de la PCM », a soutenu la FBCP dans un communiqué du 8 septembre.

Cette ONG de défense des droits de l'Homme rappelle que c'est depuis le 1er août 2020 que le président de la République démocratique du Congo (RDC) avait pris la mesure de lever l'état d'urgence décrété depuis le mois de mars, dans



Des prisonniers dans leur dortoir

« Une fois de plus, la décision du chef de l'Etat a été foulée aux pieds par les autorités pénitentiaires de la PCM »,

le cadre de la riposte à la Covid-19. L'association note que sur toute l'étendue de la République, cette décision a eu comme conséquence le déconfinement progressif, en commençant par certains secteurs de la vie nationale. Notant que les marchés, bars et autres unités de production ainsi que les écoles et les lieux de culte ont repris leurs activités sur toute l'étendue du territoire national, la FBCP regrette que la PCM ne se soit pas soumise à cette décision du chef de l'Etat congolais. « Partout en RDC, les églises, les écoles et autres établissements récréatifs ont exécuté cette décision du chef de l'Etat, sauf, à la PCM où les autorités pénitentiaires se sont abstenues d'exécuter la décision du chef de l'Etat, en privant les visites, les messes et les cultes aux détenus. Pourtant ceci constitue un droit qui leur est reconnu par les lois du pays », soutient la FBCP.

L'ONG note, par ailleurs, que les visites des prisonniers par leurs familles et proches permettent à ces derniers de résoudre certains problèmes au sein de leurs familles respectives, ain-

si que pour subvenir à certains de leurs propres besoins dont l'alimentation et la santé, « surtout que depuis plusieurs mois, la prison n'a pas des provisions pour nourrir les détenus ».

Une véritable violation des droits de l'Homme

Pour la FBCP, cet agissement des autorités pénitentiaires pousse les prisonniers à croire que celles-ci ont un plan voilé consistant à les exterminer en les tuant à petit feu par la famine et autres tortures morales. « Ils ne cessent de se poser la question de savoir au compte de qui ces autorités pénitentiaires roulent en se refusant d'exécuter la décision du chef de l'Etat », indique la FBCP qui se demande si la PCM serait un monde à part qui ne soit pas régi par les lois du pays.

Dans cette sonnette d'alarme tirée par la FBCP, ces détenus promettent de ne plus rester indifférents face à l'inexécution de la décision du président de la République. Ils promettent de se prendre en charge, au cas où ces autorités pénitentiaires persisteraient dans leur indifférence face à cette question.

Lucien Dianzenza



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DISTRICT DE MVOUTI

Joseph Ndedi devient le 39^e sous-préfet

Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou a installé dans ses fonctions Joseph Ndedi comme sous-préfet de Mvouti en présence de plusieurs autorités et invités. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a également pris part à la cérémonie.

Après la lecture du décret 2020-211 du 16 juillet 2020 portant nomination de sous-préfets par Léa Desiré Ondongo Bomboli, secrétaire général du département du Kouilou, Joseph Ndedi a été installé dans ses fonctions par Paul Adam Dibouilou, préfet du Kouilou qui lui a fait porter l'écharpe, symbole du commandement et remis le drapeau tricolore, emblème de la nation.

Ainsi installé dans ses fonctions après la signature des documents d'usage, le nouveau sous-préfet de Mvouti a dégagé les principaux axes de son travail, à savoir la consolidation de la paix et la sécurité dans l'ensemble des villages du district de Mvouti. Il veillera aussi, a-t-il dit, au respect strict des lois et règlements de la République, à la bonne gouvernance, à la participation effective et active de toutes les forces vives du district à l'action de la sous-préfecture, et a exhorté les responsables



Joseph Ndedi recevant le drapeau tricolore des mains du préfet du Kouilou/Crédit photo Adiac

des villages et les services publics installés dans le district à se mettre au service de la population.

En citant le décret n° 2003-20 du 6 février 2003 de l'administration du territoire, le préfet du département du Kouilou

a dit que ce texte doit guider l'action du nouveau sous-préfet qui doit s'appuyer aussi sur les notions fondamentales de justice, d'objectivité et d'équité afin de sauvegarder l'intérêt général de sa circonscription administrative.

Les rites traditionnels exécutés par les dignitaires du Mayombe marquant l'adhésion des mânes ont mis fin à l'activité ponctuée dans l'allégresse par les danses et chants du terroir.

Né le 26 décembre 1971 à

Mboulou, actuel Les Saras dans le district de Mvouti, Joseph Ndedi, après ses études primaires et secondaires sanctionnées par un CEPE, un Brevet d'études moyennes générales (BEMG) et un Baccalauréat est admis à l'Université Marien-Ngouabi, où il a décroché une licence en anglais en 1997. Sa vie active est marquée par ses fonctions au ministère des PME chargé de l'artisanat et à celui des transports et de la marine marchande. Il a été aussi surveillant général au CEG de Tsessi à Mvouti, avant de diriger le même collège. Professeur certifié de lycée 5^e échelon, Joseph Ndedi a enseigné au lycée d'enseignement général de Madingo kayes. Avant sa nomination comme sous-préfet, il a dirigé le CEG Raymond Mountou de Mбота Bissongo Pointe-Noire. Conseiller départemental du Kouilou, il est marié et père de six enfants.

Hervé Brice Mampouya

MONGO-MPOUKOU

Apollinaire Molebe à la rencontre de ses administrés

L'administrateur maire du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, Apollinaire Molebe, a entrepris la semaine dernière une série de rencontres de proximité avec ses administrés. Une occasion pour lui de tisser avec eux des liens de fraternité et de franche collaboration.

Un mois après son installation officielle, l'administrateur-maire du cinquième arrondissement de Pointe-Noire a tenu à rencontrer ses collaborateurs immédiats, notamment les agents de la mairie, les chefs de quatorze quartiers que compte Mongo-Mpoukou, ainsi que les secrétaires administratifs.

Au cours de cette activité, Apollinaire Molebe a donné des lignes d'orientation aux agents municipaux, une façon pour lui de les conscientiser professionnellement. En effet, l'administrateur-maire de Mongo-Mpoukou, veut marquer sa touche, il entend donner du peps à son administration afin de relever son défi.

Apollinaire Molebe s'est ensuite entretenu avec les quatorze chefs de quartier et les secrétaires administratifs. Cette réunion de prise de contact, avait pour objectif, le renforcement des liens professionnels, gage de réussite administrative.

En cette période de crise sanitaire, période jugée cruciale tant pour les administrations que pour la population, l'administrateur-maire de Mongo-Mpoukou se veut être solidaire et à l'écoute des habitants.

Pendant cette série de rencontres, il a échangé avec la cellule d'éveil contre la covid-19 question de relancer les activités restées en berne. En effet, Apollinaire Molebe ne manque pas de projets pour les années à venir, il a élaboré une méthode de travail basée sur l'écoute et la concertation, incluant des projets de parcours d'aménagement et d'environnement.

Deuxième administrateur maire du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, Apollinaire Molebe a une ambition très humble pour sa circonscription administrative, notamment veiller à renforcer l'attractivité du cœur de son arrondissement en le nettoyant.

Hugues Prosper Mabonzo

7^e ART

Le film Le Parcours de Saïd Bongo sort bientôt

Initialement prévue pour le mois de novembre, la sortie officielle du film «Le Parcours» du réalisateur congolais Saïd Bongo pourra être reporté à une date ultérieure à cause de la crise sanitaire due au coronavirus Covid 19.

Le Parcours est une fiction de 60 minutes du réalisateur congolais Saïd Bongo. Tourné en République du Congo, ce film au relent humanitaire est né d'une idée originale du réalisateur et a bénéficié du concours de Duc Esseroth qui a écrit le scénario. Bayi, une jeune femme d'environ 25 ans est au chevet de sa mère agonisante. Une transfusion sanguine est nécessaire pour la sauver. Hélas ! Le point de ravitaillement se trouve dans un village éloigné contrôlé par des rebelles. Aucun volontaire ne veut braver le danger. Bayi décide alors de s'y rendre elle-même. À ce moment, elle ne doute pas un seul instant que le parcours qu'elle s'appête à réaliser est émaillé d'épreuves et d'embûches et que sa vie ne tiendra qu'à un fil.

Film émouvant et pathétique, Le Parcours met en lumière le calvaire que vivent les populations vivant dans les zones de guerre ou de conflits armés. Seuls l'audace, la bravoure, l'amour mais aussi les sacrifices peuvent tirer d'affaire ces populations, otages de la bestialité humaine. Ce film est aussi une interpellation à tous à plus d'humanisme pour éloigner du péril des vies humaines en érigeant de façon systématique les couloirs humanitaires en tous



lieux et endroits de non droit où prédomine la force de l'arme.

Ce film à la trame ubuesque et sensible a permis cependant à l'équipe de tournage de travailler avec les médecins et agents de la force publique, qui grâce à leur apport multiforme ont enrichi le scénario et amélioré le synopsis. Les autorités de la police, en accordant leur assistance logistique, ont contribué également à la réussite du projet, s'est réjoui Saïd Bongo, le réalisateur.

Très jeune, Saïd Bongo a toujours été attiré par les métiers de l'audiovisuel. Une passion qu'il va assouvir quand il intègre la DRTV, antenne de Pointe-Noire comme réalisateur et monteur vidéo. Plus

tard, il crée son label «Club des cinéastes» et se lance dans la production des gags et scènes du quotidien en famille et entre amis. En 2013, il réalise son premier court-métrage Poaty au Royaume de Pounza qui relate l'histoire d'un jeune orphelin doté d'une voix splendide en quête de survie. Un film qui recevra diverses distinctions lors du festival international du cinéma congolais. En 2014, Saïd Bongo est assistant réalisateur du film Le Téléphone de la scénariste Aude May avant de réaliser le film Les Caprices du destin. Sorti en 2016, le film La Pierre précieuse, fiction de 90 minutes est nommé au festival Ecrans noirs du Cameroun dans la catégorie meilleur film d'Afrique centrale et est projeté dans plusieurs autres villes du continent. En 2016, Saïd participe au lancement de la chaîne panafricaine Africanews installée à Pointe-Noire. De sa touche technico-artistique, dépend la réussite de plusieurs émissions et programmes de cette chaîne multilingue diffusant en continu sur le continent et ailleurs. Passionné du 7^e art, Saïd Bongo prépare plusieurs autres projets cinématographiques qui feront à coup sûr le bonheur des cinéphiles.

Hervé Brice Mampouya

SOLIDARITÉ

Des hôpitaux et centres de santé intégrés dotés du matériel médical

La Fondation Congo Assistance a organisé, du 25 juillet au 4 août, une série de visites dans des hôpitaux et Centres de santé intégrés (CSI) de Brazzaville et du Pool, pour faire des dons composés du matériel médical et des vivres destinés aux personnes vulnérables et aux orphelins.

Des lits, matelas, chaises malades, tables modulables, thermomètres, couvertures, draps, fauteuils roulants et bien d'autres outils de travail ont été offerts aux hôpitaux et CSI suivants: le Centre national de référence de drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso; l'hôpital spécialisé mère et enfant Blanche-Gomez; le CSI de Terinkyo; le CSI père Félix-Prinetti de Madibou; l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi; le centre de santé Moutamba, dans le Niari, et le centre de santé d'Ignié, situé à quarante-cinq kilomètres, au nord de Brazzaville.

La délégation de Congo Assistance, conduite par son secrétaire général, Michel Mongo, a débuté sa tournée médicale au Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou N'Guesso, où elle a offert des lits, des matelas, des cartons d'eau de javel, un fauteuil roulant et un lot de masques de protection.

Le même geste a été accompli à l'hôpital spécialisé mère et enfant Blanche-Gomez. Le représentant du directeur général de cet hôpital a dit sa joie et remercié la donatrice.

« Nous remercions infiniment la Fondation Congo Assistance pour ce geste de cœur. Nous tenons à vous rassurer qu'on en fera bon usage, car l'équipe managériale y veillera. Que cet élan de cœur se pérennise pour notre hôpital, mais aussi pour le reste de la population congolaise », a déclaré Gervais Banouanina.

Le secrétaire général de cette Fondation a expliqué que le don de matériel permettra de renforcer et d'améliorer la prise en charge des mères et des enfants qui viennent se faire consulter pour des soins. Il s'agit, a ajouté Michel Mongo, « d'exprimer l'intérêt que la première dame porte pour cet hôpital ».

« Nous continuerons à poser avec plaisir ce genre de geste, si nos partenaires intérieurs et extérieurs viennent nous doter en produits sanitaires quel qu'ils soient. Car, nous avons toujours les yeux de Chimène



Michel Mongo remettant un échantillon du matériel au responsable de Blanche Gomez / crédit photo adiac

pour Blanche-Gomez, et nous éprouvons, chaque fois, un réel plaisir d'apporter notre appui. Nous continuerons à le faire, si toutefois, les moyens se présentent », a-t-il précisé.

Le centre de santé Intégré de Terinkio, dans le premier arrondissement, Makélékélé, le Centre de santé Père Félix Prinetti, à Madibou, dans le huitième arrondissement, et l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi, à Talangai, dans le sixième arrondissement ont

Nkodia, a exprimé ses sentiments de reconnaissance à un natif du Pool, Elbe Bidié, député de Mfilou 2, qui s'est impliqué à la recherche d'un médecin pour cet hôpital. Par la même occasion, il lui a souhaité « une fructueuse carrière » dans le cercle des agents des services déconcentrés de l'Etat implanté dans le district de Louingui. Hamed David Kouediatouka est le premier médecin à être affecté dans ce centre de santé depuis le lancement des activités en 1993.

d'un bâtiment de l'hôpital laissé à l'abandon faute de moyen financier.

Toujours dans le département du Pool, le district d'Ignié? à quarante-cinq kilomètres de Brazzaville, a aussi été doté d'équipements hospitaliers. Réceptionnant un échantillon du don, les bénéficiaires, notamment, la secrétaire générale de la communauté urbaine d'Ignié, Hornéla Sama et le chef de centre, Saume Bokéoundou, ont remercié « de tout cœur », la présidente de la

de faire prendre conscience à la population qu'il était important de respecter les gestes barrières pouvant contribuer à freiner la propagation du virus.

Le manque de matériel médical pose problème

Au centre de santé intégré de Boko, après qu'il ait remercié Congo Assistance pour le don, qui constitue pour les habitants de cette localité « un ouf de soulagement », le sous-préfet, Frederick Yavanguiele, et le personnel soignant ont fait état des difficultés de fonctionnement auxquels l'hôpital est confronté.

Ils ont déploré, notamment, le manque de laboratoire d'analyse des examens, et surtout d'une ambulance pour procéder au transfert des malades dont l'état de santé nécessite une évacuation vers les grands centres. « En l'absence d'un moyen de transport adéquat, les malades sont transportés dans des brouettes », a expliqué le sous-préfet.

A Ignié, les produits de première nécessité font défaut. Ce qui rend difficile la prise en charge des malades. Le Centre de santé intégré d'Ignié se limite aux accouchements, consultations curatives et préscolaires et aux vaccinations. Les maladies qui nécessitent la chirurgie sont souvent évacuées à Brazzaville.

La sœur Marie Albina, responsable du Centre de santé père Félix-Prinetti de Madibou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, a également exprimé sa gratitude à la fondation donatrice. Par ailleurs, elle a sollicité la fourniture en produits de première nécessité dont les antipaludiques.

Après les hôpitaux et centres de santé intégrés, la Fondation Congo Assistance a également procédé à la distribution des vivres à l'orphelinat de Kombé, Madibou, au Centre de santé père Félix-Prinetti de Mbouono, dans le huitième arrondissement, aux personnes de troisième âge, dans le sixième arrondissement, et au secrétariat permanent du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap.

Yvette Reine Nzaba

« Nous remercions infiniment la Fondation Congo Assistance pour ce geste de cœur. Nous tenons à vous rassurer qu'on en fera bon usage, car l'équipe managériale y veillera. Que cet élan de cœur se pérennise pour notre hôpital, mais aussi pour le reste de la population congolaise »

également bénéficié du don. Les responsables de ces différents centres ont exprimé leur gratitude à la présidente de cette Fondation, Antoinette Sassou N'Guesso.

Louingui, Boko et Ignié

La distribution du matériel médical s'est poursuivie à l'intérieur du pays, dans le département du Pool. Au centre de santé intégré de Louingui, la cérémonie de remise du matériel a coïncidé avec l'intronisation du tout premier médecin affecté dans cette localité. Le sous-préfet, Jean Louis

Par la voix de sa secrétaire générale adjointe, Rosalie Biangana, la Fondation Congo Assistance a félicité et encouragé à son tour, l'honorable Bidié pour cette initiative, et a souhaité que d'autres fils de la contrée puissent emboîter le pas.

Après Louingui, le centre de santé du district de Boko a reçu à son tour sa part d'aumône. Hormis le matériel médical, le personnel de cet hôpital a également reçu une enveloppe d'argent, dont le montant n'a pas été dévoilé, destinée à la réhabilitation

Fondation Congo Assistance, Antoinette-Sassou-N'Guesso. Présent à la cérémonie, le député d'Ignié, Cyr Ebina, a remercié la donatrice, « pour ce geste d'amour qu'elle ne cesse de témoigner aux populations du Congo ».

En cette période de crise sanitaire liée à la Covid-19, Congo Assistance a également offert, dans tous les CSI, des lots de masques de protection au personnel soignant, qui est souvent en première ligne dans la lutte contre cette pandémie. Chaque fois, les responsables de cette fondation ont tenté